

CELLULE D'AIDE AUX ETUDIANTS – UFR DE PHARMACIE

1/ Définition de la Cellule d'Aides aux Etudiants :

Créée en 2020, la Cellule d'aide aux étudiants (CAE – UFR de Pharmacie) est destinée à tous les étudiants inscrits à l'UFR de Pharmacie quel que soit le cursus (cursus pharmaceutique, cursus Licence, cursus Master, DU et DIU).

2/ Elle a pour objectif :

- D'analyser collectivement les problématiques des étudiants ; détecter / étudier les problèmes récurrents.
- De partager une expertise de la problématique spécifique d'un étudiant.
- De prévenir l'échec/la rupture.
- D'engager l'ensemble des personnels universitaires dans la prise en compte et l'accompagnement des étudiants en difficulté.
- De proposer des solutions sur le plan pédagogique, médico-psychologique, voire sur l'orientation.

La CAE apporte écoute et aide aux étudiants qui rencontrent une difficulté pouvant interférer ou nuire au bon déroulement de leurs études.

- Difficultés psychologiques
- Problèmes de santé
- Problèmes sociaux
- Harcèlement / discriminations
- Problèmes pédagogiques
- Difficultés numériques
- Autres problèmes spécifiques

3/ Composition de la CAE – UFR de Pharmacie :

- Enseignant Référent de la cellule : Directeur des Etudes
- Doyen ou membre de l'Equipe Décanale
- Directrice administrative de l'UFR
- Représentant(s) de la Scolarité
- Psychologue et/ou Psychiatre
- Médecin de prévention (Service de Santé Universitaire)
- Membre invité : Représentant étudiant
- Membre invité : expert en fonction de l'ordre du jour

4/ Conditions de saisie du Référent de la CAE – UFR de Pharmacie :

- Saisie des étudiants concernés par la difficulté
- Saisie par les étudiants témoins de la difficulté
- Saisie par la communauté enseignante ou administrative
- Saisie par les Services de Santé Universitaires
- Saisie systématiquement lorsqu'un étudiant est redoublant

5/ Fonctionnement de la CAE - UFR de Pharmacie :

La CAE se réunit au minimum 2 fois par an, une fois en début d'année universitaire et une fois en fin d'année universitaire. L'Enseignant Référent de la cellule prend contact directement avec l'étudiant en toute discrétion et confidentialité.

Un compte-rendu de situation est présenté à la CAE qui établit des préconisations d'actions ou de suivi de la situation.

En cas de problème urgent, la CAE peut être saisie et organisée en formation restreinte.

6/ Gestion des étudiants en PASS - LAS :

Les deux cellules d'Aides aux Etudiants en Difficulté du site Dunant (CAE – UFR de Pharmacie et CAED – UFR de Médecine et des Professions Paramédicales) se réunissent en formation commune sur initiative du Responsable Administratif des UFRs.

Leur fonctionnement et organisation étant similaire, la gestion des étudiants en PASS-LAS est facilitée. Un référent est désigné entre les deux enseignants responsables. Une alternance est préconisée selon une périodicité actée d'un commun accord.